

Antennes-relais, mauvaises ondes ou mauvaise foi

23 Janvier 2008

Point scientifique et propositions politiques par des médecins

Démontrer la dangerosité ou l'innocuité des antennes-relais de téléphonie mobile, est-ce vraiment simple comme un coup de fil?

Entre la jungle des études — forcément contradictoires — et les enjeux forcément économiques des opérateurs, le principe de précaution reste le sacro-saint repère de l'Association Santé Environnement Provence (ASEP).

D'Israël en Allemagne en passant par l'Espagne ou la Suède, plusieurs études démontrent des effets nocifs et notamment une augmentation des cancers chez les personnes, résidant à proximité. *"C'est sur la base de ce qu'on appelle le syndrome du micro-onde que des scientifiques se sont intéressés à la dangerosité des antennes-relais"*, explique le docteur Halimi. Le hic ? Nombre d'études commandées par les industriels déclarent parfaitement inoffensives les antennes à la différence de celles financées par des ONG.



À Encagnane, les locataires dénoncent l'installation sans concertation d'antennes-relais sur les toits.

© Archives La Provence

"Le bon sens, qui voudrait que, dans le doute, on doit rester prudent, n'a pas droit de cité face à la logique marchande : les antennes relais fleurissent à tous les coins de rue", déplorent les médecins de l'association. À Aix, il y en a plus de 200. Dont bon nombre sont installées sur les toits des logements sociaux, sans qu'à aucun moment les locataires n'aient été consultés.

"Soit ce n'est pas nocif et on ne demande rien à personne, tempête le Dr Halimi, soit ça l'est et il faut qu'on m'explique pourquoi un propriétaire peut refuser l'installation d'une antenne-relais et pas un locataire...". Un collectif de riverains d'Encagnane se mobilise depuis plusieurs mois, une charte a failli être votée au dernier conseil municipal et l'ASEP compte bien peser dans le débat de l'actuelle campagne électorale.

Pour se faire, trois médecins tiendront une conférence en présence de collectifs de Marseille, d'Avignon et d'Aix, de représentants de l'association Robin des toits et de politiques, aussi. Au programme: ce qui est démontré de l'impact sanitaire de la téléphonie mobile par le Dr Souvet; ce qui se fait ailleurs par le Dr Faure, et les propositions de l'association pour protéger les populations dessinées par le Dr Halimi.

L'objectif ? Obtenir un seuil de 0,6 V/m, interdire l'installation d'antennes-relais à moins de 300 m des habitations sur l'exemple allemand, développer l'information aux populations dans la plus grande transparence et permettre aux locataires de refuser l'installation de relais sur leur toit. Pas si simple...

Par Alexandra Ducamp (aducamp@laprovence-presse.fr)